

RCS : DOUAI Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00188 Numéro SIREN : 477 729 784 Nom ou dénomination : A.D.R.C.
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2021 sous le numéro de dépôt 4754

18 AOUT 2021

F12988

2004B.157

21/4754

SAS ADRC
RUE VICTOR HUGO ZONE ARTISANALE

59287 GUESNAIN

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

[Signature]



Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2021

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : RUE VICTOR HUGO ZONE ARTISANALE		Durée de l'ex. précédent* 12	
Numéro SIRET* 47772978400017		59287 GUESNAIN	
Néant ☐		Ex. précédent (N-1) clos le :	

		Exercice N, clos le : 31/12/2020			31/12/2019
		Brut 1	Amort., provis* 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB			
A N	Frais de développement*	CX			
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF	26 878	AG 26 878	0
T	Fonds commercial (1)	AH	599 900	AI	599 900
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
F P	Avances et ac. sur immob. incorp.	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
I C	Constructions	AP	19 958	AQ 9 897	10 061
M	Installat* tech., matériel et outillage ind.	AR	85 992	AS 68 939	17 053
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	52 644	AU 39 111	13 533
P	Immobilisations en cours	AV		AW	
B	Avances et acomptes	AX		AY	
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT	
L F	Autres participations	CU	662	CV	662
I I	Créances rattachées à des participat*	BB		BC	
S N	Autres titres immobilisés	BD		BE	
E	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	7 386	BI	7 386
TOTAL (II)		BJ	793 420	BK 144 824	648 595
A S	Matières 1ères, approvisionnements	BL		BM	
C T	En cours de production de biens	BN		BO	
T	En cours de production de services	BP		BQ	
C	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
C K	Marchandises	BT	138 853	BU	138 853
I S	Avances et ac. versés sur cdes	BV		BW	
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	169 253	BY 19 057	150 196
C R	Autres créances (3)	BZ	41 853	CA	41 853
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
L D	VMP(dt act* propres) :	CD		CE	
I	Disponibilités	CF	748 712	CG	748 712
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 249	CI	16 249
TOTAL (III)		CJ	1 114 920	CK 19 057	1 095 863
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 908 339	1A 163 881	1 744 458
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) part à - d'1 an des immob. fin. nettes :	CP	(3) Part à + d'un an
Clause de rés. de prop. :		Immobilisations :	Stocks :		Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2021

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	895 941	894 102
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 677	126 839
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	973 418	1 029 741
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	350 746	263
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	357 417	398 330
	Dettes fiscales et sociales	DY	60 613	77 586
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 264	400
Compt. régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	771 040	476 579
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 744 458	1 506 320
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		1C		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1D		
		1E		
		1F		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	771 041	476 579
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH	309	263

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052

2021

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC							Néant	*
							Exercice N-1	
							Exercice N	
							France	Exportation et intrac.
							Total	
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA	4 128 964	FB		FC	4 128 964	4 824 419
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF		
	- services*	FG	256	FH		FI	256	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 129 219	FK		FL	4 129 219	4 824 419
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		1 118
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 013	73 551
	Autres produits (1) (11)					FQ	98	175
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 131 330	4 899 264
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 377 359	3 933 717
	Variation de stock (marchandises)*					FT	5 641	-1 317
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	242 702	263 975
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 007	13 880
	Salaires et traitements*					FY	304 248	333 403
	Charges sociales (10)					FZ	82 380	90 501
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*					GA	7 791	11 484
	Dotations - dotations aux provisions					GB		
	d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 124	12 622
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	381	66 680
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 033 632	4 724 946
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	97 697
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	74	492
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	74	492
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	785	330
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	785	330
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-710
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V -VI)							GW	96 987
								174 480

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ADRG		Néant			
		Exercice N		Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 396	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		3 001	
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		5 397	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 183	10 518	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	137		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 320	10 518	
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-11 320	-5 121	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	16 990	42 520	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 131 404	4 905 152	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 062 727	4 778 313	
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	68 677	126 839	
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY			
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	1G			
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	58 253	48 930	
	- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transfert de charges	A1	1 722	5 586	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	374	374		
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult.	A6				
Obl.	A9				
Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible)	A7				
Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N				
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.			
CASSES	11 153				
Billets / pièces douteux	30				
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC		Néant					
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2		Acquisitions, créat*, apports et virements de poste à post 3	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	626 778	KE		KF
Terrains			KG		KH		KI
C	Cons - Sur sol propre	Dont Composant	L9				KL
	- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1				KO
R	Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2	19 958	KQ		KR
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant	M3	93 178	KT		KU
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencs, aménagemts div*	KV	22 857	KW		KX
	- Matériel de transport*		KY	475	KZ		LA
E	- Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	17 684	LC		LD
L	- Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG
L	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
E	Avances et acomptes		LK		LL		LM
S	TOTAL III		LN	154 152	LO		LP
F	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
I	Autres participations		8U	662	8V		8W
N	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	7 386	1U		1V
	TOTAL IV		LQ	8 048	LR		LS
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OG	788 977	OH		OJ
							11 628
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3	
		par virement de poste à poste 1		par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2		Rééval légale ou éval en équ 4	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	C0		D0		D7
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	LV		LW	626 778	1X
Terrains			LX		LY		LZ
C	Constructions - Sur sol propre		MA		MB		MC
	- Sur sol d'autrui		MD		ME		MF
R	- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions		MG		MH	19 958	MI
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.		MJ	7 185	MK	85 992	ML
R	Autres - Installations générales, agencements, aménagements		MM		MN	31 477	MO
E	immob. corp. - Matériel de transport		MP		MQ	475	MR
	- Mat. de bureau et informatique, mobilier		MS		MT	20 692	MU
L	- Emballages récupérables et div		MV		MW		MX
L	Immob. corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB
E	Avances et acomptes	NC	ND		NE		NF
S	TOTAL III		NG	7 185	NH	158 594	NI
F	Participations évaluées (mise en équ.)		0U		M7		0W
I	Autres participations		0X		0Y	662	0Z
N	Autres titres immobilisés		2B		2C		2D
	Prêts et autres immob. financières		2E		2F	7 386	2G
	TOTAL IV		NJ		NK	8 048	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OK	7 185	OL	793 420	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le					31/12/2020										
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle. Désignation de l'entreprise : SAS ADRC Néant 															
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]									
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)										
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)											
	1	2	3	4	5	6									
1 - Concessions, brevets et droits simil.															
2 - Fonds commercial															
3 - Terrains															
4 - Constructions															
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel															
6 - Autres immobilisations corporelles															
7 - Immobilisations en cours															
8 - Participations															
9 - Autres titres immobilisés															
10 - TOTAUX															
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2. (2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".															
CADRE B Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice</td> <td style="width: 5%; text-align: center;">=</td> <td style="width: 25%; border: 1px solid black; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td>2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice</td> <td style="text-align: center;">-</td> <td style="border: 1px solid black; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td>3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice</td> <td style="text-align: center;">=</td> <td style="border: 1px solid black; height: 20px;"></td> </tr> </table>							1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	=		2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-		3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	=														
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-														
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=														
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.															

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC							Néant	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*								
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. affectés aux effets sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.
Frais d'établ. et développ. TOTAL I		CY		EL		EM		EN
Autres immob. incorp. TOTAL II		PE	26 878	PF		PG		PH
Terrains		PI		PJ		PK		PL
- Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
Construct* - Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV	8 899	PW	998	PX		PY
Inst. tech., matériel et outillage ind.		PZ	70 426	QA	5 562	QB	7 049	QC
- Installations générales, agencements et aménagements divers		QD	20 014	QE	800	QF		QG
Autres immob. - Matériel de transport		QH	475	QI		QJ		QK
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobiliers		QL	17 391	QM	432	QN		QO
- Emballages récup. et div.		QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU	117 204	QV	7 791	QW	7 049	QX
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	144 082	OP	7 791	OQ	7 049	OR
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
Immobiliat* amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
N Inst. gales., agenc.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
C Inst. gales., agenc. & am. div.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
R Mat. bur. & inf. mob.	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
P Em. récup. div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations -	NL			NM			NO	
TOTAL général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		
							NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer						Z9		Z8
Primes de remboursemt des obligations						SP		SR

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

2021

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC		Néant			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC	
P Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF	
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6	
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM	
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
A Prov. pr pensions et obligat* similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K	
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER	
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U	
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D	
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H	
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05	
R - titres de participat*	9U	9V	9W	9X	
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09	
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
I Sur comptes clients	6T	16 224 6U	3 124 6V	290 6W	19 057
A Autres prov. pour dépréciat* (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	16 224 TY	3 124 TZ	290 UA	19 057
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	16 224 UB	3 124 UC	290 UD	19 057
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		UE	3 124 UF	290	
- financières		UG	UH		
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise :		SAS ADRC				Néant		
-------------------------------	--	----------	--	--	--	-------	--	---

CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an 3			
De l'actif Immo- bilisé	Créances rattachées à des participations		UL		UM			
	Prêts (1) (2)		UP		UR			
	Autres immobilisations financières		UT	7 386	UV	7 386		
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux		VA	20 132	20 132			
	Autres créances clients		UX	149 121	149 121			
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY	40	40			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	652	652			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	25 534	25 534			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 403	4 403			
		Autres impôts, taxes, versements assim.	VN					
		Divers	VP	3 185	3 185			
	Groupes et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)		VR	8 040	8 040			
	Charges constatées d'avance		VS	16 249	16 249	-0		
	TOTAUX		VT	234 741	VU	227 355	VV	7 386
	RE NV	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD				
			Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF					

CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
		Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	VG	309	309	
		à 1 maximum à l'origine à + de 1 an à l'origine	VH	350 438	350 438	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	357 417	357 417	
		Personnel et comptes rattachés	8C	24 851	24 851	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	34 119	34 119	
Etat et autres Collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	895	895		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	748	748		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
		Groupes et associés (2)	VI			
		Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr	8K	2 264	2 264	
		Dettes représentatives de titres empruntés*	ZZ			
		Produits constatés d'avance	8L			
TOTAUX		VY	771 040	VZ	771 041	
RE NV	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ	350 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032	
		Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK			
	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2020			
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 68 677			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés										WB					
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		XE					
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		XW					
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		XY					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. tableau 2067)			XX		I7		20 817			
Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art 39-1-3* et 212 bis)			XZ		K7					
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI										XY					
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7					
Quote-part			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B CGI			L7		K7					
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19 % (12,8% pour les entr. soumises à l'IR)										I8					
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%										ZN					
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme										WN					
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions										WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR					
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)			SU		Zone d'ent.* (act. exo.)			SW		WQ		6 379			
Dont :			SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro			MS		Y1					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y3					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage										WR		95 873			
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT					
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab 2058-B, cadre III)										WU					
Régime			Plus-values - imposées aux taux de 15% (12,8% pour les entr. soumises à l'IR)*							WV					
imposition			nettes - imposées aux taux de 0%							WH					
			- imposées aux taux de 19 %							WP					
particuliers			à - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW					
et impos.			long terme - imputées sur déficits antérieurs							XB					
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6					
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ					
			Régime des sociétés mères et des filiales : (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))							XA					
			Produit net des act. et parts d'intérêts :							ZX					
			Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B)							ZY					
Mesures			Dédution autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer							XD					
			Majoration d'amortissement *							XS					
			Entreprise nouvelle art. 44 septies		K9		Entreprise nouvelle art. 44 septies		L2		Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)		L5		
							Sociétés d'investissement immo.		I3		Zone restruc. défenses (art. 44 terdecies)		PA		
			Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)		IF		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
			Zone de revitalisation rurale (44)		PC		Bassin Urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS					
Déd. div. (cf. feuillet séparé)			dont déd. except. (art 39 decies)				Créance dégelée par le report en arrière du déf. (IS)		ZI		3 827		XG 3 827		
			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies A)				dont déd. except. pour investissement (art 39 decies B)								
			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies C)				dont déd. except. pour investissement (art 39 decies D)								
			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies E)												
			dont déd. except. pour investissement (art 39 decies F)				dont déd. except. pour investissement (art 39 decies G)								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2					
TOTAL II										XH		3 827			
III. RESULTAT FISCAL															
Résultat fiscal avant imputation					bénéfice (I moins II)		XI		92 046						
des déficits reportables :					déficit (II moins I)		ZL		XJ						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										XL					
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)										XO					
RESULTAT FISCAL BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)										XN		92 046			

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC				Néant	*
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4Ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+ K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis A1 du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis A1. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y	
Provisions pour dépréciation*					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032		TOTAUX	YN	YO	
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A					
				ligne WI	ligne WU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC		Néant		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT				
	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	126 839	
	Prélèvements sur les réserves	0E		
	TOTAL I	0I	126 839	
Affectat*	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB		
	- Autres réserves	ZD	1 839	
	Dividendes	ZE	125 000	
	Autres répartitions	ZF		
	Report à nouveau	ZG		
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.				
RENSEIGNEMENTS DIVERS				
		EXERCICE N	EXERCICE N -1	
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	290 225	
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YQ	112 757	
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YR YS	170 792	
Détails des postes	Autres	- Sous-traitance	YT	
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	XQ	46 019
		- Personnel extérieur de l'entreprise	YU	
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	18 687
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	17 532
	externes	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	ES	
		- Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052	ST	177 996
		- Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052	ZJ	242 702
	impôts et taxes	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	5 721
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	4 286
- Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052		9Z	10 007	
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée	YX	279 062	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YY YZ	326 703 314 950	
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2020)*	OB	293 784	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la so	ZK	%	
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE	XP		
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)	ZR		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	RH		
	Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	
		Groupe : résultat d'ens.	PV à 15%	JK
			PV à 19%	JM
PV à 15%			JN	
PV à 19%	JP			
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale		JH		
N°SIRET de la société mère		JJ		

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2021

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC							Néant	*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature des éléments cédés* (1)		Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amorts. * (5)	Valeur résiduelle (6)	
1	ETS DUPONT DEBROUILLAILLEUSE	06/07/2013	3 135		2 999		137	
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 %	
Prix de vente* (7)		Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			19 % (11)	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
1		-137	-137					
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.	+					+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.	+					+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.	+					+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1986, 1968 et 1975, effectivement utilisée.	+					+	
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.		+	+	+	+		
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.		-	-	-	-		
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*	+	+	+	+	+	+	
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)			-137					
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C	

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC						Néant	*
A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME							
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art.39)						
Total 1							
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie :	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de N-1						
	N-2						
	sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39)						
	quaterdecies 1 ter et N-1						
	1 quater du CGI) N-2						
	(à préciser) au titre de : N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
Total 2							
B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS							
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport							
☐ de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).		☐ d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés).					
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Total							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC		Néant		*		
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)				
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *				
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)				
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%		Solde des moins-values à 12,8%	
1		2	3		4	
Moins-values nettes N						
Moins-values N-1						
nettes à long terme N-2						
subies au cours N-3						
des dix exercices N-4						
antérieurs N-5						
(montants restant à N-6						
déduire à la clôture N-7						
du dernier exercice) N-8						
N-9						
N-10						
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES						
Origine	Moins-values			Imputations sur les PVL T	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
	à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values N-1						
nettes à long N-2						
terme subies N-3						
au cours des N-4						
dix exercices N-5						
antérieurs N-6						
(montant restant N-7						
à déduire à la N-8						
clôture du dernier N-9						
exercice) N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2021

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC		Néant				*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*						
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2					
Total (lignes 1 et 2)	3					
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4					
opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5					
Total (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5edu CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

Désignation de l'entreprise : SAS ADRC		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	11,00	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 129 219	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0	
Total 1	OX	4 129 219	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0	
Subv. d'exploitation reçues	OF	0	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0	
Total 2	OM	0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	ON	3 428 847	
Variation négative des stocks	OQ	5 641	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	90 663	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	788	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OY	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante			
Total 3	OJ	3 525 938	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	603 281
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	SA	603 281	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	Du	Au	
Date de cessation	HR		

A.D.R.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Zone Artisanale
Rue Victor Hugo
59287 GUESNAIN
RCS DOUAI 477 729 784

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE
EN DATE DU 30 JUIN 2021

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 68.676,97 euros de la façon suivante :

- au compte « associée – dividendes à régler »..... 68.500,00 euros
- au compte « autres réserves » pour..... 176,97 euros

TOTAL..... 68.676,97 euros

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour au profit de l'associée unique.

Pour les non résidents, personnes physiques ou morales, ce dividende est soumis, le cas échéant, à une retenue à la source à hauteur d'un taux fixé par le Code Général des Impôts.

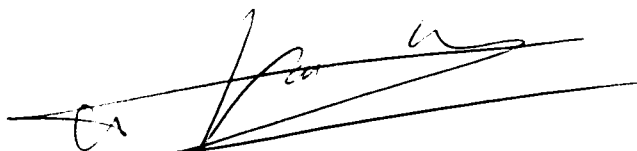
La société qui assure le paiement doit verser, le cas échéant, au Trésor Public, les sommes retenues au titre de la retenue à la source, au plus tard le 15 du mois suivant le paiement.

Conformément à la Loi, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

- exercice clos le 31.12.2019 : un dividende de 125.000 euros,
- exercice clos le 31.12.2018 : un dividende de 68.000 euros,
- exercice clos le 31.12.2017 : un dividende de 21.000 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Extrait certifié conforme
Pour la société Présidente et associée unique, la société SALIS BVBA
Nico VAN BEVER



SASU A.D.R.C.

Siège social : Zone Artisanale Rue Victor Hugo 59287 GUESNAIN

Capital social : 8 000,00 €

RCS DOUAI n°477 729 784

Exercice clôturé le 31/12/2020

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



AUDIT GAYANT

SARL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

49, Boulevard Jeanne d'Arc 59500 DOUAI

DANIEL MOUY

**Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Expert de Justice inscrit près la Cour d'appel de Douai
danielmouy@orange.fr - auditgayant@gmail.com**

**Audit
Gayant**



DANIEL MOUY

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT-COMPTABLE

EXPERT DE JUSTICE INSCIT PRES LA COUR D'APPEL

danielmouy@orange.fr – auditgayant@gmail.com



AUDIT GAYANT
Société de Commissariat aux Comptes

DANIEL MOUY
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes
Expert de Justice inscrit près la Cour d'Appel de Douai

SASU A.D.R.C.
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2020

A l'actionnaire unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.D.R.C. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

- Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le représentant légal.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

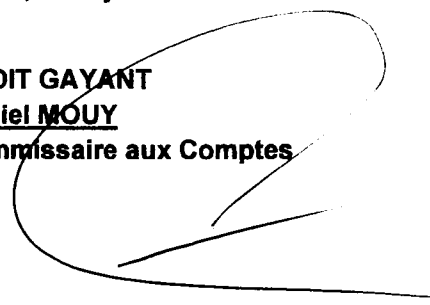
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- • il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Douai, le 23 juin 2021

AUDIT GAYANT
Daniel MOUY
Commissaire aux Comptes



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	599 900		599 900	599 900
Autres immo.incorp.,avances & acptes	26 878	26 878		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	19 958	9 897	10 061	11 059
Installations tech., matériels, outillage	85 992	68 939	17 053	22 752
Autres immobilisations corporelles	52 644	39 111	13 533	3 136
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	662		662	662
Autres immobilisations financières	7 386		7 386	7 386
Total	793 420	144 824	648 595	844 896
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	138 853		138 853	144 494
Créances				
Clients et comptes rattachés	169 253	19 057	150 196	226 840
Fournisseurs débiteurs	8 040		8 040	5 186
Personnel	692		692	
Etat, impôts sur les bénéfices	25 534		25 534	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 403		4 403	8 229
Autres créances	3 185		3 185	
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	748 712		748 712	470 913
Total	1 098 671	19 057	1 079 614	855 662
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 249		16 249	5 762
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total	16 249		16 249	5 762
TOTAL ACTIF	1 908 339	163 881	1 744 458	1 506 320

DANIEL MOUY
Expert de Justice
Commissaire aux Comptes
Président honoraire
Tribunal de Commerce
Douai Cambrai

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	895 941	894 102
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	68 677	126 839
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	973 418	1 029 741
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	350 438	
Découverts, concours bancaires	309	263
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 417	398 330
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	24 851	24 190
. Organismes sociaux	34 119	19 386
. Etat, impôts sur les bénéfices		28 144
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	895	843
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	748	5 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 264	400
Total	771 040	476 579
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 744 458	1 506 320

DANIEL MOUY
Expert de Justice
Membre aux Comptes
honoraires
du Commerce
de Cambrai

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2020	%	du 01/01/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2020	CA	au 31/12/2019	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	4 128 964	99,99	4 824 419	100,00	-695 456	-14,42
Production vendue	256	0,01			256	#####
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 118	0,02	-1 118	-100,00
Autres produits	2 110	0,05	73 726	1,53	-71 616	-97,14
Total	4 131 330	100,05	4 899 264	101,55	-767 934	-15,67
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	3 377 359	81,79	3 933 717	81,54	-556 358	-14,14
Variations stock (marchandises)	5 641	0,14	-1 317	-0,03	6 958	528,41
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	242 702	5,88	263 975	5,47	-21 273	-8,06
Total	3 625 702	87,81	4 196 376	86,98	-570 674	-13,60
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	10 007	0,24	13 880	0,29	-3 873	-27,90
Salaires et traitements	304 248	7,37	333 403	6,91	-29 155	-8,74
Charges sociales	82 380	2,00	90 501	1,88	-8 121	-8,97
Dotations amortissements, dep. et prov.	10 915	0,26	24 106	0,50	-13 191	-54,72
Autres charges	381	0,01	66 680	1,38	-66 299	-99,43
Total	407 931	9,88	528 570	10,96	-120 639	-22,82
Résultat d'exploitation	97 697	2,37	174 318	3,61	-76 621	-43,95
Produits financiers	74	0,00	492	0,01	-417	-84,88
Charges financières	785	0,02	330	0,01	455	137,99
Résultat financier	-710	-0,02	162	0,00	-873	-538,38
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	96 987	2,35	174 480	3,62	-77 493	-44,41
Produits exceptionnels			5 397	0,11	-5 397	-100,00
Charges exceptionnelles	11 320	0,27	10 518	0,22	802	7,62
Résultat exceptionnel	-11 320	-0,27	-5 121	-0,11	-6 199	-121,04
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	16 990	0,41	42 520	0,88	-25 530	-60,04
Résultat de l'exercice	68 677	1,66	126 839	2,63	-58 162	-45,85

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

DANIEL MOUY
Expert de Justice
Commissaire aux Comptes
Président honoraire
Tribunal de Commerce
Douai Cambrai

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

DANIEL MOUY
Expert de Justice
Commissaire aux Comptes
Président honoraire
Tribunal de Commerce
Douai Cambrai

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'épidémie de Covid-19 a eu des conséquences sur la société.

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/20, s'en trouvent impactés de la manière suivante :

- arrêt de l'activité de mi-mars à mi-mai
- baisse du chiffre d'affaires de 695200€ soit 14% comparé à 2019
- mise en chômage partiel des salariés, cela a coûté 15339€ à la société
- l'état a remboursé 14626€ au titre de l'activité partielle
- report échéances des cotisations URSSAF de mars et avril pour un total de 14705€
- souscription d'un PGE pour 350000€

DANIEL MOUY
Expert de Justice
Commissaire aux Comptes
Président honoraire
Tribunal de Commerce
Douai Cambrai

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☐
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☐
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☐

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	626 778			626 778
Terrains.....				
Constructions.....	19 958			19 958
Installations techniques, matériel et outillage industriels	93 178		7 185	85 992
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	41 016	11 628		52 644
Immobilisations financières.....	8 048			8 048
Total.....	788 977	11 628	7 185	793 420

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	26 878			26 878
Terrains.....				
Constructions.....	8 899	998		9 897
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 426	5 562	7 049	68 939
Autres immobilisations corporelles..	37 880	1 231		39 111
Total.....	144 082	7 791	7 049	144 824

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

DANIEL MOUY
 Expert de Justice
 Commissaire aux Comptes
 Président honoraire
 Tribunal de Commerce
 Douai Cambrai

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	599 900
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
Immobilisations incorporelles	Linéaire	0 à 1 ans				
Terrains						
Constructions	Linéaire	20 ans				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	1 à 10 ans				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans				

DANIEL MIOUY
Expert de Justice
Commissaire aux Comptes
Président honoraire
Tribunal de Commerce
Douai Cambrai

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	144 494	138 853	144 494	138 853

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	7 386		7 386
Actif circulant et charges constatées d'avance.	227 355	227 355	-0

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	6 301
Disponibilités.....	4

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances	16 224	3 124	290	19 057
Autres postes d'actif.....				
Total.....	16 224	3 124	290	19 057

DANIEL MOUY
Expert de Justice
Commissaire aux Comptes
Président honoraire
Tribunal de Commerce
Douai Cambrai

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	350 746	350 747		
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	357 417	357 417		
Dettes fiscales et sociales.....	60 613	60 613		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	2 264	2 264		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	771 040	771 041		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

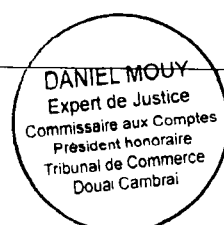
Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	746
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	8 755
Dettes fiscales et sociales.....	31 203
Autres dettes.....	1 805

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise



4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	875
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	112 757
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	1 767
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Effectifs

11

Autres informations significatives

Non recensé

